

jeudi 27/03/2008 – n°13

105 000 jeunes ont trouvé un emploi durable grâce au CIVIS



>>> Créé en avril 2005 dans le cadre du plan de cohésion sociale, le CIVIS (contrat d'insertion dans la vie sociale) s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle. Il est mis en oeuvre par les missions locales et PAIO qui doivent accompagner en cinq ans, 800 000 jeunes vers l'emploi durable.

Fin février 2008, ils sont 514 000 à avoir bénéficié du programme. Parmi les 256 000 jeunes sortis du dispositif, 105 000 ont pu trouver un emploi "durable" (un emploi d'une durée réelle ou prévue supérieure à six mois hors contrats aidés du secteur non marchand).

>>> D'après une récente étude de la DARES concernant les 26 premiers mois du dispositif, les deux tiers des jeunes concernés sont peu ou pas qualifiés, 20% des jeunes en CIVIS résident en zone urbaine sensible et moins de deux jeunes sur dix ont un logement indépendant.

Avec la montée en charge du dispositif, les jeunes en CIVIS accèdent davantage à l'emploi. Ils sont aujourd'hui plus de 250 000 à être ainsi accompagnés chaque mois par les missions locales et plus de 30% d'entre-eux occupent un emploi (en février 2008, 266 569 jeunes étaient en CIVIS, 64 706 d'entre eux ont travaillé au cours du mois et 44 339 jeunes ont eu accès à une formation).

>>> Indicateur Jeunes demandeurs d'insertion (JDI) : Au mois de février, 614 412 jeunes ont bénéficié d'au moins un entretien au sein du réseau des missions locales et PAIO au cours des cinq derniers mois, qu'il s'agisse d'un entretien individuel, d'une information collective ou d'un atelier.

► [Retrouvez tous les chiffres du CIVIS et de l'accompagnement des jeunes dans les missions locales sur le site www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

► [Premières Informations Premières Synthèses 2008-02.2 - Le contrat d'insertion dans la vie sociale \(CIVIS\) : la moitié des jeunes occupe un emploi à la sortie du dispositif](#)